

# **Les plages océanes du sud du Cap Ferret fermées jusqu'au 1er avril**

Des gros coefficients de marée sont annoncés pour cette fin de semaine. Des mesures sont d'ores et déjà prises pour protéger la population sur le Bassin d'Arcachon.

## **LEGE-CAP FERRET**

L'accès aux plages océanes du sud du Cap Ferret, entre l'Horizon et la Pointe, est interdit au public jusqu'au 1er avril. Cette interdiction est en partie due aux prévisions de forts coefficients de marée mais aussi en raison de falaises d'érosion.

## **LE TEICH**

Le sentier du littoral est inaccessible depuis le 9 février. Cette interdiction est valable jusqu'à nouvel ordre.

Ces informations susceptibles d'évoluer selon la situation.